

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Réf. Dossier : 302/2018

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est la **SPRL Immo VSM**, représentée par Monsieur Valente et Madame Maino dont les bureaux se trouvent rue Jolet 37 à 4040 Herstal

Le terrain concerné est situé Large Voie 169 à 4040 Herstal et cadastré Division 1, section C n°923 Y et 923 X pie

Le projet consiste en la transformation d'un immeuble de rapport en 7 logements et d'une annexe en maisonnette. Régularisation.

et présente les caractéristiques suivantes :

demande de permis impliquant une ou plusieurs dérogations aux normes du guide régional d'urbanisme, à savoir : les parties communes ne répondent pas aux articles 415/1 et 415/2 relatifs aux voies d'accès aux portes, sas, couloirs et dégagements des bâtiments.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40, alinéa 2° du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période de l'enquête à l'adresse suivante : Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal (Service administratif des travaux) :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Le vendredi de 9h à 12h uniquement ;
- Le mardi jusqu'à 20 heures ;

Lorsque la consultation a lieu le mardi après 16h, la personne souhaitant consulter le dossier prend rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance, auprès du service administratif des travaux (04/256.83.40).

L'enquête publique est ouverte le 22 janvier 2019 et clôturée le 5 février 2019

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ville@herstal.be
- remises au bureau de l'accueil du Centre administratif « La Ruche » place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : Permis d'urbanisme n° 302/2018

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service administratif des travaux ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 5 février 2019 à 15 h, au Centre administratif « La Ruche », service administratif des travaux.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame Bodson Stéphanie, Architecte dont le bureau se trouve à 4040 Herstal, Place Jean Jaurès 45.

Herstal, le 17 janvier 2019

Par le Collège

La Directrice générale adjointe,
C. Gallez

Le Bourgmestre,
F. Daerden